



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DU DRUGEON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

N° 2020-07-60

Date de la convocation :	15/07/2020	Membres en exercice :	27
Date d'affichage :	29/07/2020	Membres présents :	23
		Membres ayant donné procuration	4
		Membres absents	0

Objet : tarifs des prestations extérieures effectuées par le technicien en eau potable

L'an deux mille vingt à vingt heures,
Le conseil de communauté de la Communauté de Communes du Plateau de Frasne et du Val du Drugeon s'est réuni dans la salle des fêtes de BONNEVAUX après convocation légale, sous la présidence de Christian VALLET, pour la séance ordinaire du mois de juillet.

Etaient présents les conseillers communautaires suivants :

Bannans	Louis Girod	X	Frasne	Philippe Alpy	X	
	Fabien Vieille-Mecet	X		Jacqueline Lépeule	Pouvoir à B. Trouttet	
Bonnevaux	Monique Brulport	X		Danielle Jeannin	X	
	Jean-Paul Rinaldi	X		Angélique Marmier	Pouvoir à L. Vuillemin	
Boujailles	Richard Ielsch	X		Marine Paris	Pouvoir à M. Beuque	
	Fabrice Picard	X		Bruno Trouttet	X	
Bouverans	Rémi Débois	X		Laurent Vuillemin	X	
	Cyril Valion	X		La Rivière Drugeon	Carine Bourdin	X
Bulle	Christophe André	X			Jérémy Lonchamp	X
	Cédric Chambelland	X			Christian Vallet	X
Courvières	Bernard Girard	X	Yannick Vuittenez		Pouvoir à C. Vallet	
	Eric Liégeon	X	Vaux et Chantegrue	Bernard Beschet	X	
Dompierre les Tilleuls	Michel Beuque	X		Pierre Nicod	X	
				Bernard Vionnet	X	

Secrétaire de séance : Mr Fabrice PICARD



Mr le Président indique que le technicien du service de l'eau potable étant amené à effectuer différentes prestations extérieures, il est nécessaire d'en fixer les tarifs.

Le principe d'une facturation au forfait est proposé sur les bases suivantes après avis favorable du conseil d'exploitation du 21/07/2020 :

- Branchement sur parcelle lotie..... 150 € HT
- Branchement sur parcelle non lotie avec fourniture d'un regard..... 1 500 € HT
- Branchement sur parcelle non lotie sans fourniture de regard 1 000 € HT
- Branchement entreprises installées sur la ZAE à Bulle 150 € HT
- Taux horaire 30 € HT
- Pièces facturées au prix d'achat et regroupées sur une seule position

L'exposé de Mr le Président entendu,

Les membres du conseil communautaire fixent les tarifs suivants :

- **Branchement sur parcelle lotie..... 150 € HT**
- **Branchement sur parcelle non lotie avec fourniture d'un regard..... 1 500 € HT**
- **Branchement sur parcelle non lotie sans fourniture de regard..... 1 000 € HT**
- **Branchement entreprises installées sur la ZAE à Bulle..... 150 € HT**
- **Taux horaire 30 € HT**
- **Pièces facturées au prix d'achat et regroupées sur une seule position**

Résultat du vote :

Pour : 27

Contre : 0

Abstention : 0

AINSI DÉLIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS.

Le président,

Christian VALLET





Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés



BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CDC FRASNE DRUGEON

Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DCC_2020_07_60
Date de la décision:	2020-07-21 00:00:00+02
Objet:	Tarifs prestations extérieures effectuées par le technicien en eau potable
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	7.10.2 - Tarifs publics locaux
Identifiant unique:	025-242504496-20200721-DCC_2020_07_60-D E
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 025-242504496-20200721-DCC_2020_07_60-DE-1-1_0.xml	text/xml	950
nom de original: 60-Eau Tarifs prestation technicien.pdf	application/pdf	477666
nom de métier: 99_DE-025-242504496-20200721-DCC_2020_07_60-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	477666

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	27 juillet 2020 à 10h08min10s	Dépôt initial
En attente de transmission	27 juillet 2020 à 10h08min10s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	27 juillet 2020 à 10h09min05s	Transmis au MI
Acquittement reçu	27 juillet 2020 à 10h10min48s	Reçu par le MI le 2020-07-27